

25 mars 2025

**GATINEAU**  
**POUR**  
**LA**  
**VIE**



# La planification intégrée des zones inondables

Objectif : information et décision

Service de l'urbanisme et du  
développement durable

---

Comité plénier



# Objectif de la présentation



- Informer sur l'état d'avancement des travaux en cours (cartographie des zones inondables et typologie)
- Proposer des actions concrètes pour la suite : vers un plan d'adaptation du territoire de Gatineau face aux inondations

# Plan de la présentation

01

Mise en contexte

02

Plan de protection du territoire face aux inondations : des solutions durables pour mieux protéger nos milieux de vie

03

Travaux en cours : comprendre les risques d'inondation pour mieux agir

04

S'adapter aux inondations : un défi collectif

05

Étapes à venir

06

Recommandations

07

Période de questions

# 1. Mise en contexte



**GATINEAU**

# Mise en contexte

## Pourquoi sommes-nous ici?

- La Ville de Gatineau souhaite tenir un point d'information pour présenter **l'avancement** des travaux sur la **planification intégrée** des zones inondables, dont la **mise à jour** de la cartographie.
- Il est essentiel de **coordonner** l'élaboration d'un plan d'adaptation de son territoire face aux inondations
- Une **approche concertée** entre les instances gouvernementales, la Ville et la communauté est cruciale pour le partage des connaissances et la collaboration pour la mise en place de mesures d'adaptation et d'aménagement durable.

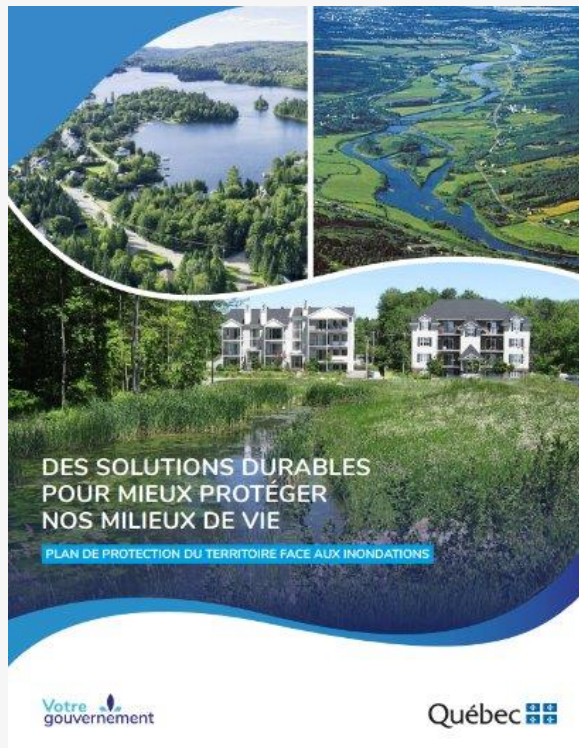
## **2. Plan de protection du territoire face aux inondations : des solutions durables pour mieux protéger nos milieux de vie**



**GATINEAU**

# Plan de protection du territoire face aux inondations

## Un plan d'action gouvernemental



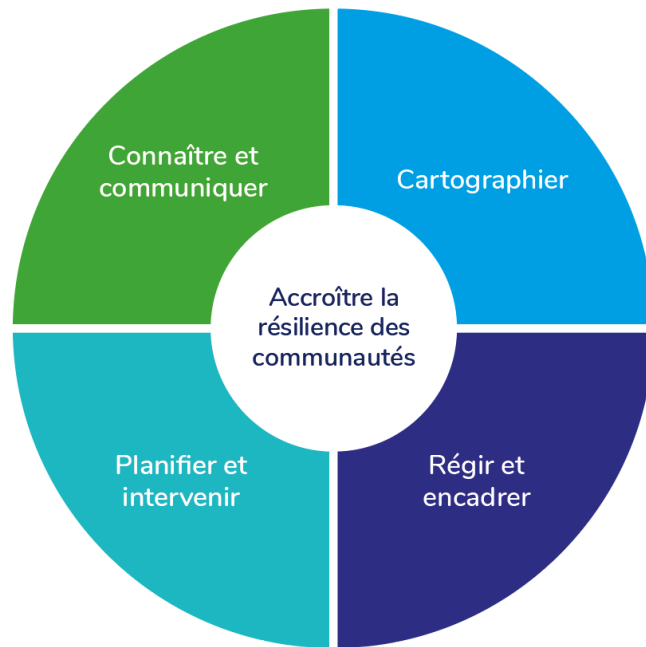
- Contexte des inondations de **2017** et **2019**
- Élaboré par le Groupe d'action ministériel en aménagement du territoire relatif aux inondations
- Sur la base des **70 recommandations** du comité municipal et du comité scientifique
- Rendu public le 3 avril 2020

# Plan de protection du territoire face aux inondations

Des solutions durables pour protéger nos milieux de vie

## OBJECTIF GÉNÉRAL

Accroître la résilience des communautés face aux risques d'inondations afin d'améliorer la sécurité des personnes et la protection des biens dans un contexte de changements climatiques



## Cartographier

Élaborer et diffuser une **cartographie** selon une méthodologie rigoureuse axée sur la gestion des risques, qui soutient la prise de décision en aménagement du territoire et en prévention des sinistres.

## Planifier et intervenir

Améliorer la cohérence des interventions à l'échelle des bassins versants et favoriser la résilience des communautés.

## Régir et encadrer

Moderniser les cadres légaux et réglementaires relatifs aux inondations en fonction des connaissances acquises au fil des ans et des réalités qu'imposent les changements climatiques et les caractéristiques de notre territoire.

## Connaître et communiquer

Accéder à une information précise et à jour pour appuyer nos décisions.

Un investissement total de  
**479 M\$**





# Plan de protection du territoire face aux inondations

## Axe d'intervention : Cartographeur

| MESURES   | PORTEURS      |
|---|---------------|
| 1 Adopter une méthodologie standardisée et cohérente de la cartographie des aléas d'inondations | MELCC         |
| 2 Faire évoluer la méthodologie en fonction des nouvelles connaissances                         | MELCC         |
| 3 Cartographier les aléas d'inondations à l'échelle des bassins versants                        | MAMH<br>MELCC |
| 4 Réaliser une délimitation des secteurs inondés au-delà de la cartographie établie             | MERN          |

Planification intégrée des zones inondables

## Objectif

**Cartographier les zones inondables** de manière cohérente à l'échelle des bassins versants afin de permettre l'analyse des risques liés aux inondations au Québec.

# Plan de protection du territoire face aux inondations

## Axe d'intervention : Régir et encadrer

| MESURES | PORTEURS   |               |
|---------|--|---------------|
| 5       | Adopter un nouveau cadre normatif avec une approche de gestion des risques et des impacts sur l'environnement              | MELCC         |
| 6       | Apporter les modifications législatives et réglementaires nécessaires à une mise en œuvre rapide du nouveau cadre normatif | MAMH<br>MELCC |
| 7       | Faire évoluer le cadre normatif pour tenir compte de l'ensemble des enjeux et des nouvelles connaissances                  | MELCC         |
| 8       | Établir des règles sur la gouvernance et la responsabilité des ouvrages de protection                                      | MELCC         |

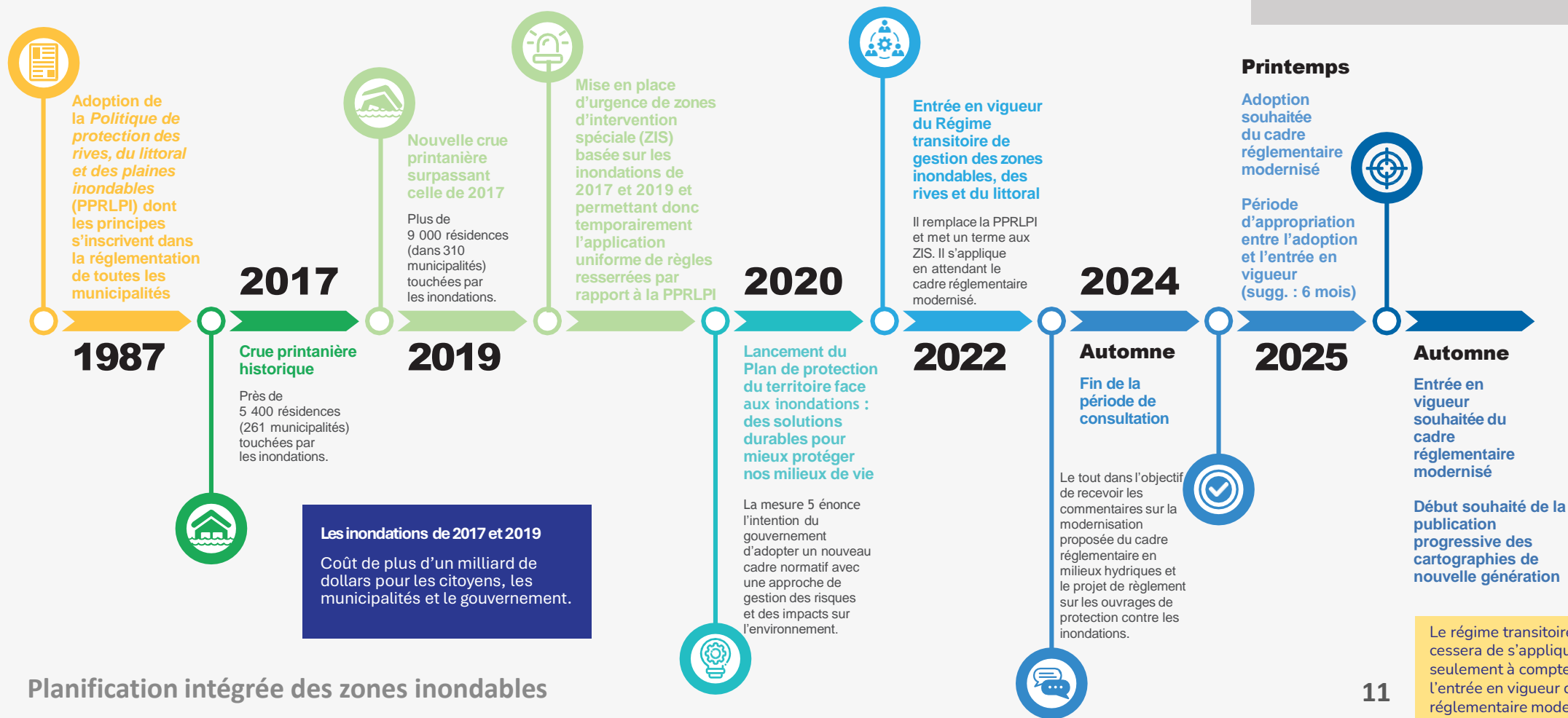
Planification intégrée des zones inondables

## Objectifs

- Assurer une application uniforme et rigoureuse des règles d'aménagement en zones inondables
- Établir des règles encadrant les ouvrages de protection

# Plan de protection du territoire face aux inondations

## Projet de modernisation du cadre réglementaire en milieux hydriques



Planification intégrée des zones inondables



# Accompagnement des bureaux de projets - Inondations

**Axe d'intervention : Planifier et intervenir**



**Identifier les besoins en termes d'acquisition de connaissance  
avec le milieu**



**Accompagner le milieu municipal dans leurs démarches de  
financement**



**Coordonner la concertation avec les autres ministères et  
organismes en fonction des besoins du milieu**



**Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'adaptation  
coconstruit avec le milieu**

# Plan de protection du territoire face aux inondations

## Axe d'intervention : connaître et communiquer

### Objectifs

- Soutenir la planification
- Acquérir des connaissances sur les meilleures pratiques
- Favoriser le développement et le maintien de l'expertise relative aux inondations
- Améliorer l'accessibilité à l'information pour les différents publics
- Mieux diffuser l'information sur les risques liés aux inondations

### **3. Travaux en cours : comprendre les risques d'inondation pour mieux agir**



**GATINEAU**

# Projet de modernisation du cadre réglementaire en milieux hydriques

## Évolution du cadre réglementaire québécois





# Tavaux en cours

## Les deux conventions d'aide financières Ville - MAMH

### 2018 1 - Actualisation de la cartographie des zones inondables

Entente financière entre la Ville de Gatineau, les MRC et le MAMH pour soutenir l'élaboration d'une cartographie actualisée et le développement d'outils de planification pour son territoire et les MRC de Pontiac, des Collines-de-l'Outaouais et de Papineau

Aide financière de plus de 4,1 M \$ depuis 2018

### 2020 2 - Typologie et caractérisation des inondations

Entente financière entre la ville de Gatineau et le MAMH pour réaliser une étude des typologies et de caractérisation des inondations afin d'identifier les pistes de solutions pour atténuer les risques et accroître la sécurité des personnes et la protection des biens, dans une perspective d'aménagement, pour son territoire et celui des MRC de Pontiac, des Collines-de-l'Outaouais et de Papineau

Aide financière de 300 000 \$ depuis 2020

# Où en sommes-nous?

## 1 - Actualisation de la cartographie des zones inondables

### Objectif

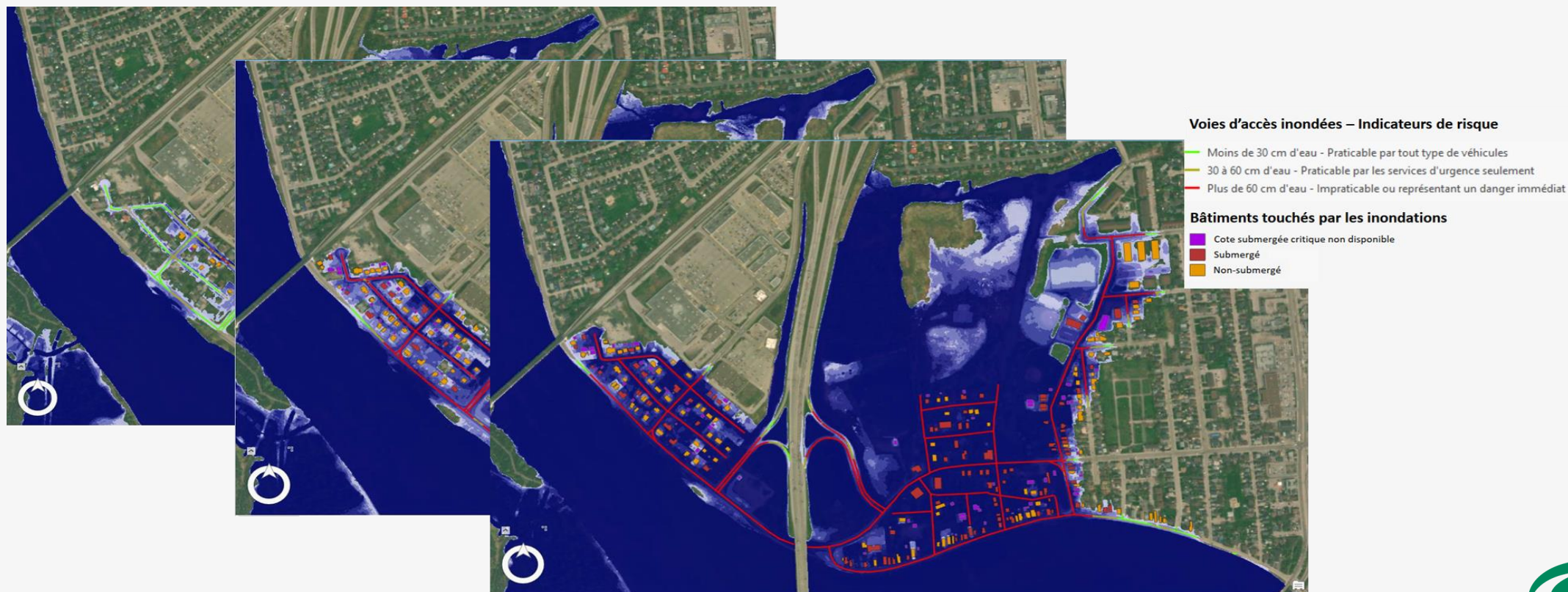
**Produire une nouvelle cartographie des zones à risques d'inondation conformément aux exigences minimales et bonnes pratiques du Guide méthodologique applicable à l'établissement des zones inondables et de mobilité du MELCCFP, publié en 2024**

### État d'avancement

- **Décembre 2021** Dépôt préliminaire de la cartographie des zones inondables de sept (7) rivières
- **2021-2025** Ajustement des travaux conséquemment à l'évolution du Guide méthodologique du MELCCFP
- **Mars 2026** Fin de la convention de financement
- **2027-2028** Dépôt et validation de la cartographie au MELCCFP

# Où en sommes-nous?

## 1 - Actualisation de la cartographie des zones inondable



# Où en sommes-nous?

## 2- Typologie et caractérisation des zones inondables

Étude d'opportunité visant à identifier des pistes de solutions pour atténuer les risques d'inondations et à accroître la sécurité des personnes et la protection des biens, dans une perspective d'aménagement du territoire

### Objectif

Caractériser et catégoriser les conséquences probables des inondations sur le territoire pour en formuler des recommandations visant l'atténuation des risques associés

### État d'avancement

- **Mars 2025 Réception de l'étude finale**

# 4. S'adapter aux inondations : un défi collectif



**GATINEAU**

# Plan d'adaptation face aux inondations

Mettre en place une démarche concertée à Gatineau

## Planifier des interventions stratégiques pour un territoire résilient

- Gatineau initie une démarche collective pour concevoir un plan d'adaptation du territoire face aux inondations permettant renforcer la résilience face aux inondations.
- L'élaboration du plan d'adaptation s'appuie sur une démarche de gestion des risques inspirée des meilleures pratiques qui est proposée par les Bureaux de projets – Inondations, mise en place par le MAMH
- Cette planification s'inscrit dans la continuité des travaux en cours et sera complémentaire aux différentes initiatives de la Ville (SAD, PRMHH, Plan climat, etc.)

# Plan d'adaptation face aux inondations

## Comité ADAP-Inondations de Gatineau

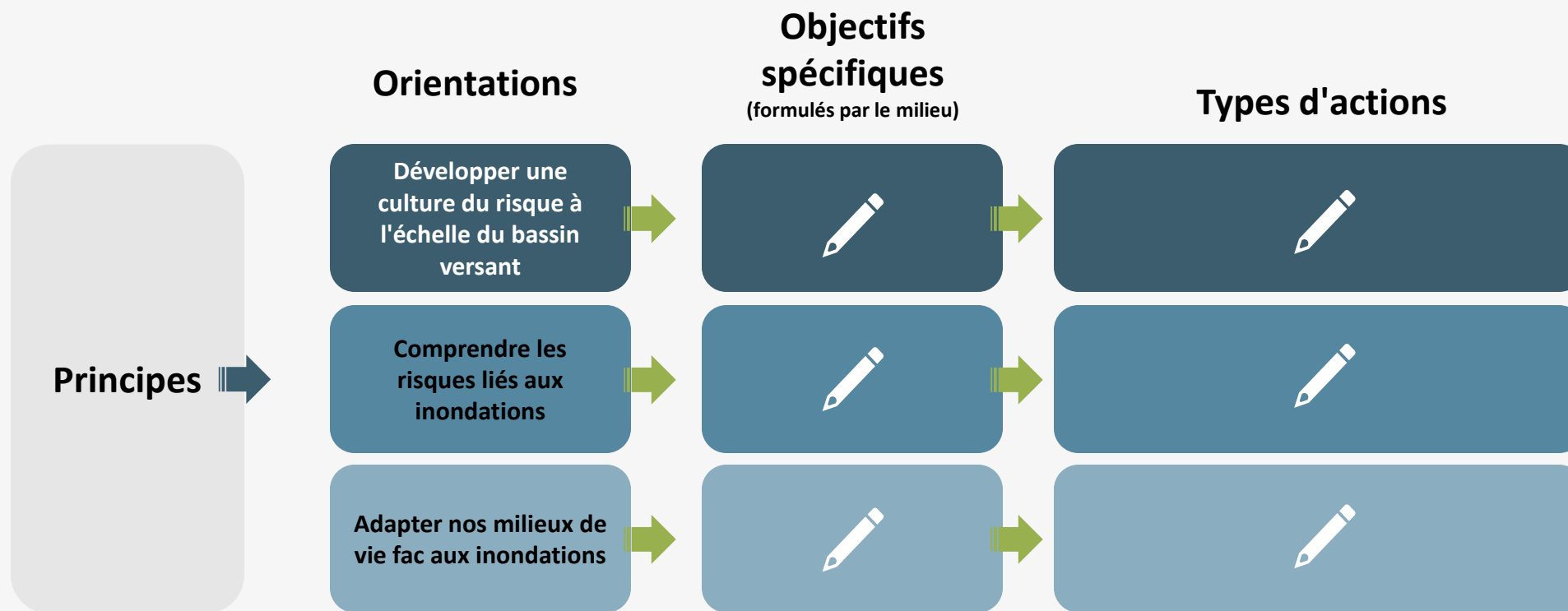
Un **Comité ADAP-Inondations** sera mis en place afin d'élaborer le plan d'adaptation du territoire face aux inondation qui comprendra des mesures de résilience pour accroître la sécurité des personnes et des biens

La démarche s'appuie sur trois principes clés :

1. **Prévenir** les risques liés aux inondations et à la mobilité des cours d'eau en se basant sur les meilleures pratiques en gestion des risques
2. Mettre en œuvre une **démarche concertée**, en cohérence et complémentarité avec les démarches de planification existantes sur le territoire, selon les réalités sociales, économiques et environnementales du milieu
3. **Planifier** à une échelle hydrocohérente des mesures porteuses et adaptées aux particularités territoriales

# Plan d'adaptation face aux inondations

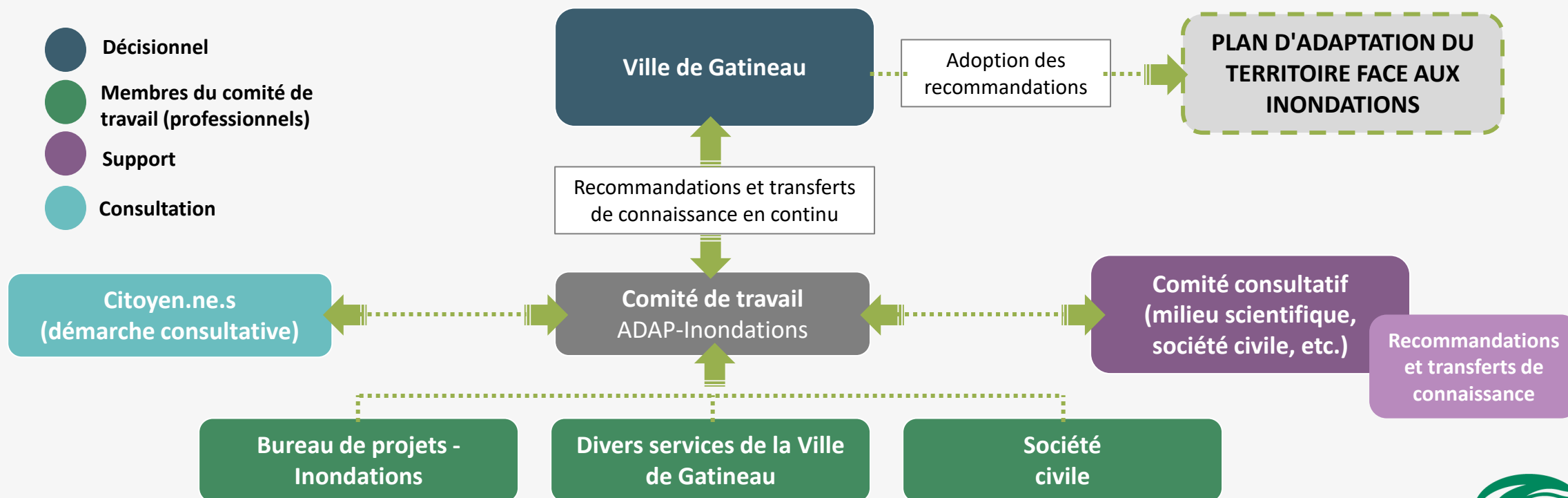
## Structure du plan d'adaptation





# Plan d'adaptation face aux inondations

## Structure de gouvernance préliminaire du comité ADAP



# Plan d'adaptation face aux inondations

## Autres initiatives

### Sur le territoire du Bureau de projets (Outaouais)

- **Comité ADAP-Inondations Pontiac**  
En voie d'être démarré
- **Comité ADAP-Inondations Papineau**  
En voie d'être démarré

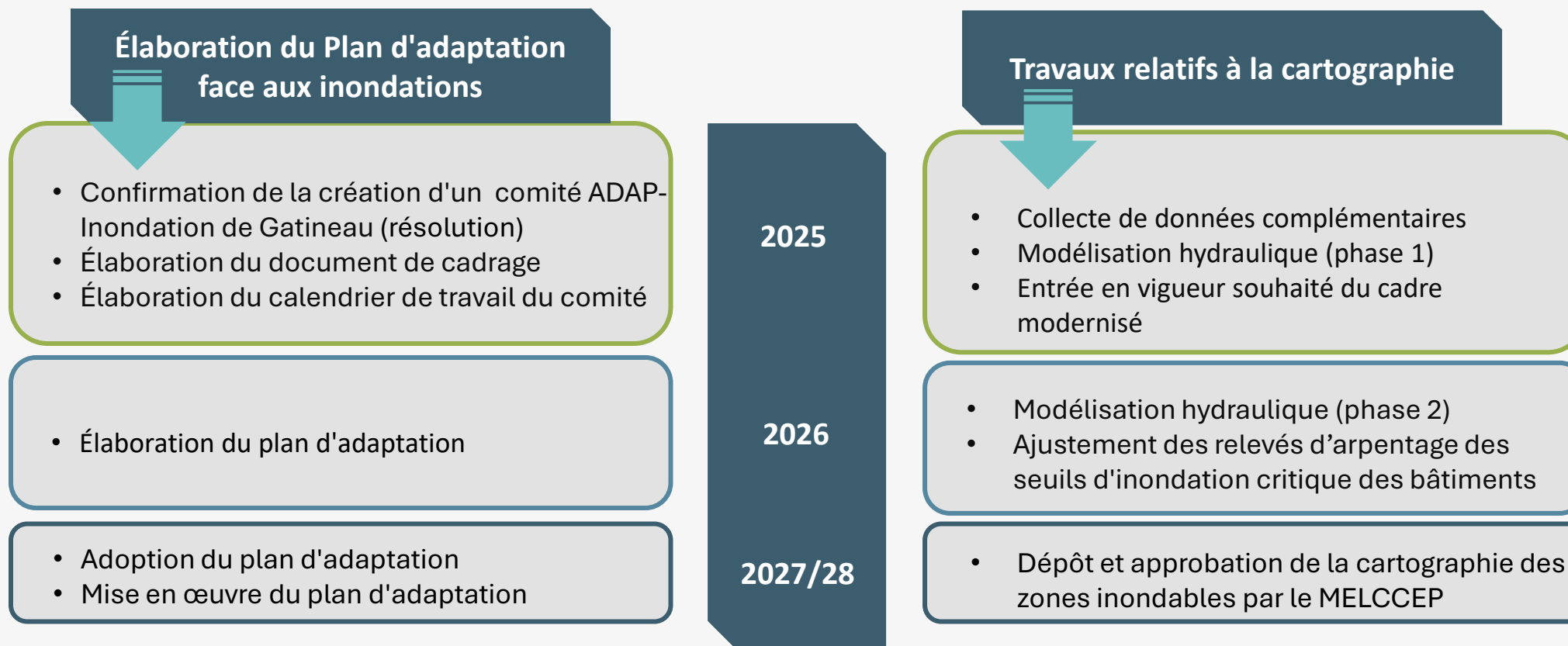
# 5. Étapes à venir



**GATINEAU**

# Étapes à venir

## Échéancier préliminaire



# 6. Recommendations



**GATINEAU**

# Recommandations

**Le Service de l'urbanisme et du développement durable recommande les actions suivantes :**

- Autoriser le SUDD à **garantir la continuité du financement** déjà octroyé et à identifier les **nouvelles sources de financement**, si nécessaire, pour poursuivre les travaux liés à la planification intégrée des zones inondables
- Initier l'élaboration du **plan d'adaptation du territoire face aux inondations pour la Ville de Gatineau**
- Mettre en place et coordonner le **comité ADAP-Inondations** de Gatineau
- Créer, au sein du SUDD, un **poste professionnel dédié** à la gestion des enjeux liés aux inondations

# 7. Période de questions



**GATINEAU**